

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'école St-Philippe, Commission scolaire des Sommets
Date : 2 février 2022

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement tenue le 2 février 2022 à 18 h 15 de l'école St-Philippe (Rencontre en Team).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphane Lépine	Parent
Véronique Gagnon	Parent
Étienne Poirier	Parent
Julie Corriveau	Parent
Guylaine Normandin	Enseignante
Catherine Langlois	Enseignante
Manon Blanchet	Enseignante
Ariane Côté-Larouche	Enseignante
Steeve Duchesne	Enseignant
Guylaine Leclerc	Représentant(e) de la communauté

ABSENTS :

Frédéric Gauvreau	Parent
Joanie Beauregard	Parent
Marie-Josée Dumas	Responsable SDG

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Julie Dépelteau, directrice

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction constate le quorum, souhaite la bienvenue et débute la réunion à 18h15.

1.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

2.0 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE (décision)

Il est proposé par Ariane Côté Larouche et secondé par Manon Blanchette et résolu :

QUE Ariane Côté Larouche soit nommée comme secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guylaine Normandin
QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021 (décision)

Il est proposé par Julie Corriveau et résolu :

QUE le procès-verbal du 6 décembre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL (information)

5.1 Campagne de financement

Julie présente les planches et les produits que nous aimerions vendre lors de la campagne de financement du mois d'avril... (Planche sucrée, planche salée, et planche sucrée/salée) Elle demande l'avis des membres concernant les développements du comité impliqué dans la campagne.

6.0 BUDGET DE L'ÉCOLE (décision)

6.1 Reddition de compte budget 2020-2021 (demande du CÉ)

À la demande du CÉ, Julie présente les résultats de la dernière année financière. Elle explique les écarts entre ce qui a été budgété et les réelles dépenses. Elle répond également aux questions des membres du conseil.

6.2 Résolution mesure d'appui à la réussite 2021-2022

Julie explique que nous devons signer une résolution qui confirme que nous avons, à l'école St-Philippe, bel et bien reçu le montant alloué pour les mesures protégées de la part du ministère de l'Éducation. Elle nous indique que l'école a reçu 58 452\$. Elle décortique clairement ce qui a été fait avec le montant reçu.

Il est proposé par Ariane Côté Larouche et résolu :

QUE le budget de l'école de l'école soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 CONSULTATION POUR LES INVESTISSEMENTS (consultation)

Julie décrit les améliorations qui ont été faites selon les demandes de l'année scolaire 2020-2021.

- Concernant l'escalier extérieur de l'entrée du service de garde, Guylaine Normandin propose qu'une rampe soit ajoutée également au milieu des marches.
- Il est proposé d'améliorer l'éclairage dans le stationnement
- Il est proposé d'avoir un plafond insonorisé dans le local du Traversier
- Il est proposé de rénover le plafond du gymnase afin d'améliorer la sécurité des élèves.

- Ariane Côté Larouche propose des rénovations dans la salle de bain de filles du côté des grands afin d'ajuster le mobilier au fait que trois classes du préscolaire l'utilisent régulièrement et afin de revitaliser les vieilles installations.
- Une discussion est abordée concernant la grosse bute de neige près du stationnement et la sécurité en lien avec celle-ci et aussi en lien avec l'affluence de la circulation dans le stationnement... Une idée de construction d'un débarcadère du côté de la rue Hébert, entre la rue St-Christophe et le stationnement des vélos a été apportée par Julie.

8.0 PLAN DE CONTINGENCE SDG

Julie explique qu'il y a beaucoup d'absence au niveau du personnel au SDG, cela est dû aux règles d'isolement lors de la présence de symptômes Covid.

Actuellement, nous arrivons à combler les remplacements avec personnel disponible. De plus, étant donné qu'il y a beaucoup d'élèves absents, nous ne sommes pas toujours obligés de remplacer le personnel. Nous retravaillons les groupes d'élèves et réaffectons le personnel en place. En tout temps, les ratios ont été respectés.

La séquence de remplacement est la suivante :

- 1- Réaffectation du personnel en place en fonction des ratios
- 2- Personnel de remplacement :
 - Éducatrices disponibles, Intervenantes du diner
 - Personnel de l'école; TES, enseignants volontaires
 - Parents volontaires

Par contre, il est possible que nous vivions des situations des bris de service.

La direction compte envoyer un courriel afin de sonder les parents sur la nécessité d'envoyer leurs enfants le matin et le soir puisqu'il sera peut-être obligatoire d'établir une priorité dans la sélection des élèves.

Il est également possible que les heures du service de garde soient restreintes. L'horaire du service de garde pourrait être modulé selon la disponibilité du personnel.

Après la séquence de remplacement, nous appliquons donc un plan de contingence :

- 3- Bris de service : prioriser les élèves selon la disponibilité des parents
- 4- Bris de service : limité les heures d'ouverture du SDG

Il est proposé par Étienne Poirier et secondé par Ariane Côté Larouche et résolu :

QUE le plan de contingence SDG soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0 LOCATION DE LOCAUX (musique) :

Julie demande aux membres du conseil s'il serait possible pour Benoît Champigny, enseignant de musique à l'école St-Philippe, de louer son local de musique afin de donner des cours privés à des enfants de la communauté. Habituellement, Benoit Champigny donner des cours de musique à un autre endroit que l'école, mais ce local ne lui ait pas accessible pour une courte période de quelques mois. Dans ce contexte, un montant symbolique lui sera demandé afin d'officialiser la location. (5\$ par tête).

Il est proposé par Julie Corriveau et adopté par Étienne Poirier
QUE la location de locaux (musique) soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 COVID –

Julie fait l'état de la situation sur l'impact de la Covid dans l'école.

11.0 COMMUNICATION :

11.1 De la présidence :

Stéphane félicite le personnel pour leur bon travail dans cette situation exceptionnelle. Il mentionne également que

11.2 Des enseignants :

Une nouvelle sortie au mont Gleason devra être adoptée à la demande de l'enseignante Caroline Champagne de la classe active.

11.3 Du service de garde :

Aucun

11.4 Des membres du comité de parents :

Véronique fait le point sur des dossiers traités aux comités de parents et elle nous questionne sur certains points.

11.5 Des membres de la communauté :

Providence et Guylaine font le point sur la fin de la phase deux et la phase trois du parc-école.

12.0 MENTIONS SPÉCIALES

Julie tient à féliciter l'excellent travail effectué par les membres du personnel et les enseignants tiennent à féliciter le super travail de nos directrices ainsi que nos secrétaires.

13.0 VARIA

Deux points amenés par Véronique seront traités ultérieurement avec la direction :

- Communication avec les parents Infolettre
- Projet contre le gaspillage alimentaire

14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Ariane Côté Larouche propose la levée de l'assemblée et Guylaine Leclerc seconde à 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Stéphane Lépine
Président d'assemblée

Julie Dépelteau
Direction